

Responsable des affaires immobilières, foncières et urbanisme

Le responsable des affaires immobilières, foncières et urbanisme fournit aux élus les éléments de définition d'une politique en matière foncière. Il met en œuvre cette politique en utilisant les outils juridiques et financiers disponibles.

Le métier

Le responsable des affaires immobilières, foncières et urbanisme est autonome dans l'organisation du travail. Il travaille en bureau, mais est fréquemment en déplacement sur le terrain. Ses horaires sont réguliers. Il doit faire preuve de disponibilité.

Les activités

- Gérer le domaine public et privé de la collectivité
- Conseiller pour la mise en place d'une politique foncière
- Manager opérationnellement une équipe
- Animer et piloter une équipe
- Gérer les ressources humaines
- Suivre et rédiger des actes administratifs

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours d'attaché territorial

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME